04

TRÈS FACILE

CIRCUIT DU MARAIS DES ARQUES

1H30 • 4 KM

SITUATION : Les Arques, à 10km au sud-est de Cazals sur la D45.

DÉPART : Mairie des Arques.
Coordonnées GPS : N44.601741° E1.251421°

BALISAGE : Jaune

224m
151m +105m

ÉQUIPEMENTS PARTICULIERS : Découvrez le patrimoine de ce circuit grâce aux fiches ENS (Espace naturel sensible) à insérer dans les bornes le long du chemin (fiches disponibles en Office de Tourisme) et sur l'appli « Circuits Lot et Dordogne ».

« Ce marais est l'une des principales zones humides du département. Abritant une diversité remarquable d'espèces adaptées aux inondations régulières, il contribue au maintien de la qualité des eaux par son pouvoir épurateur... »

À VOIR aux alentours :

- Espace naturel sensible des Landes du Frau - Dégagnazès
- Baignade au plan d'eau de Cazals
- Village de Montcléra

CONTACTS

- Office de Tourisme de Cazals-Salviac
  05 65 22 88 88

Ⓓ Dos à la mairie avec légèrement à gauche l'église St-Laurent ✻ et en face la tour du Doyen ✻, traversez la place sur votre droite. Au coin de cette place, prenez la ruelle sur votre gauche pour passer devant le relais ENS de la découverte ✻ et la maison d'Ossip Zadkine ✻. Poursuivez en descendant la petite ruelle et devant une maison ombragée par une glycine, tournez à droite pour faire face à un ancien séchoir à tabac ✻.

① Face à ce séchoir, poursuivez à droite en descendant un chemin enherbé bordé de murs en pierres sèches pour atteindre le hameau d'Auricoste jusqu'à une intersection avec une route (croix en pierre ✻). Prenez à gauche. Traversez le ruisseau du Divat en enjambant un ancien lavoir ✻ et prenez sur la droite le chemin des moulines qui longe ce ruisseau. Arrivé à la D45, prenez à gauche sur 60 m.

② Prenez à droite la D46 en direction de Saint-Caprais pour passer au pied de la Mouline del Cros ✻. Suivez cette route sur 200 m jusqu'à une intersection. Continuez tout droit en direction des Fresques de Saint-André en laissant sur votre droite le pont enjambant la Masse.

③ Avant un virage à gauche, au niveau du carrefour de la petite route partant vers la Brugue, prenez le chemin qui monte sur la gauche dans le sous-bois. Débouchez à nouveau sur la D46.

④ Prenez à gauche, puis de suite empruntez à droite un sentier qui longe une haie. A son intersection avec un chemin goudronné, prenez à droite près de la chapelle Saint-André ✻. Suivez le chemin qui longe le cimetière jusqu'à une route. A celle-ci, prenez à gauche et poursuivez jusqu'à un panneau en bois indiquant le marais des Arques sur la droite.

⑤ Empruntez à droite le caillebotis en bois qui traverse le marais sur 350 m. Arrivé à une route, prenez à gauche pour rejoindre le village.

⑥ Arrivé sur la D45, traversez le ruisseau de la Viale, puis prenez le chemin à gauche qui longe la D150. Au cours de la montée, à un carrefour de chemins, continuez tout droit. Dans un virage à gauche, poursuivez à droite pour accéder à la route. Traversez-la et prenez le chemin enherbé qui monte en face. Au bout de ce chemin, prenez à droite pour rejoindre la place de la mairie.

LA NAISSANCE D'UN MARAIS

La présence du marais de Lapoumignague s'explique par trois raisons : la morphologie de la vallée de la Masse (fond plat) ; la nature de son substrat, formé d'argiles anciennes imperméables et recouvertes d'alluvions récentes ; et l'apport local de plusieurs sources. Le niveau d'eau y varie au cours de l'année : entre octobre et avril, le marais est en grande partie inondé tandis qu'en été, l'eau descend en dessous de la surface. Abritant nombre d'espèces adaptées à ces inondations régulières, ce type de zone humide possède une biodiversité remarquable. Le marais, de par son pouvoir épurateur, est d'un grand intérêt environnemental : les végétaux aquatiques, en dégradant les nitrates, contribuent à maintenir la qualité des eaux. Par ailleurs, il limite les risques d'inondation en fonctionnant comme une éponge naturelle.

Département du Lot - D.Villate